

Indicateurs du processus de libéralisation du marché du gaz européen 2005 – 2006

Statistiques en bref

ENVIRONNEMENT ET
ENERGIE

89/2007

Energie

Auteurs

John GOERTEN

Emmanuel CLEMENT

Contenu

Faits marquants	1
Introduction	2
Production et importation	2
Commerce du gaz naturel	4
Distribution de gaz naturel.....	5

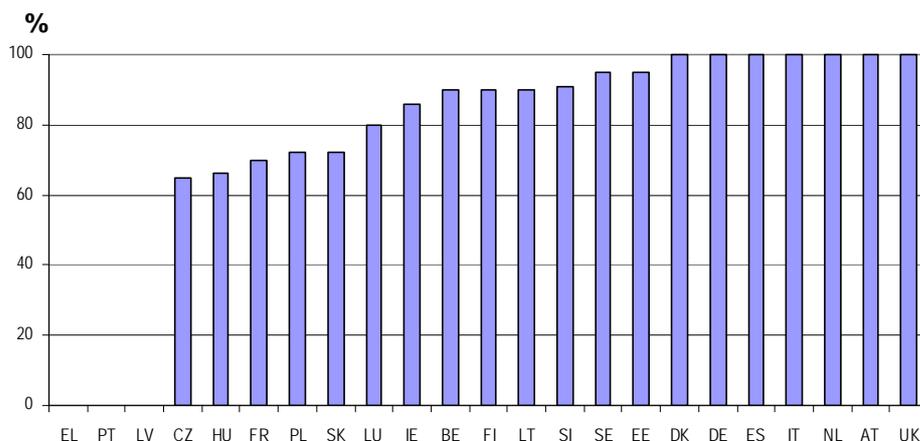


Fin de rédaction: 03.07.2007
Données extraites le: 30.03.2007
ISSN 1977-0332
Numéro de catalogue: KS-SF-07-089-FR-N
© Communautés européennes, 2007

Faits marquants

- Conformément à la directive européenne sur le gaz, tous les consommateurs auront le libre choix de leur fournisseur de gaz à partir de juillet 2007. Pour les consommateurs industriels, le marché est ouvert depuis plusieurs années déjà.
- En octobre 2006, le Danemark, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Autriche et le Royaume-Uni ont annoncé l'ouverture totale de leur marché.
- Plus de la moitié (14) des États membres de l'UE couvrent leurs besoins totaux ou quasi-totaux de gaz naturel par les importations.
- La plupart des distributeurs de gaz ont été enregistrés en Allemagne et en Italie, suivies de loin par la Pologne, la Roumanie et l'Espagne.
- Même si plusieurs distributeurs sont actifs sur le marché, seuls quelques-uns d'entre eux ont une taille considérable.
- En Lettonie et en Slovaquie, le marché de la distribution reste entre les mains d'un seul fournisseur.

Graphique 1: degré d'ouverture du marché: gaz naturel consommé par les clients en fonction du choix de leur fournisseur de gaz, exprimé en pourcentage de la consommation totale de gaz naturel, octobre 2006



Source: Direction générale de l'Énergie et du Transport sur la base des informations fournies par les organismes de contrôle/États membres.

Introduction

Les données utilisées dans la présente publication proviennent essentiellement des résultats d'une collecte de données réalisée à l'aide d'un questionnaire et destinée à étudier la concurrence sur le marché du gaz.

La directive 2003/55/CE sur le gaz est la principale législation européenne visant à établir le marché intérieur du gaz. La directive devait être mise en œuvre le 1^{er} juillet 2004.

À partir de juillet 2007 au plus tard, tous les consommateurs pourront choisir librement leur fournisseur de gaz. Le fournisseur actuel ne doit plus être la seule option. Le marché pour les grands consommateurs est ouvert depuis plusieurs années. L'ouverture du marché est assez récente, voire inexistante dans certains cas, pour les consommateurs commerciaux plus petits et les ménages.

Le tableau 1 indique l'état d'avancement du processus de libéralisation, ainsi que le degré d'ouverture du marché en octobre 2006. L'ouverture

du marché est définie en pourcentage du volume total de gaz naturel utilisé par les consommateurs libres de choisir leur fournisseur de gaz naturel (consommateurs remplissant les conditions requises).

En octobre 2006, la libéralisation du marché a été achevée au Danemark, en Allemagne, en Espagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Autriche et au Royaume-Uni. Dans certains États membres, la liberté de choisir un fournisseur est toujours limitée aux professionnels. Prochainement (juillet 2007), les ménages devraient aussi avoir le choix de leur distributeur.

Les pages suivantes dressent un tableau de la situation dans chaque pays et mettent l'accent sur le nombre et l'importance des producteurs/importateurs de gaz et des distributeurs de gaz. Il convient de ne pas oublier que les informations figurant sur les pages suivantes concernent la période de 2003 à 2005.

Production et importation

Le gaz naturel provient en majeure partie (58 % en 2005, 54 % en 2004 et 53 % en 2003) toujours de l'extérieur de l'Union européenne. Un examen de la disponibilité du gaz dans les États membres montre que le Danemark et les Pays-Bas continuent de couvrir entièrement leurs propres besoins grâce à la production nationale et sont des exportateurs nets. Ceci ne signifie pas qu'un pays exportateur net (par exemple les Pays-Bas) n'importe pas de gaz, mais bien que les exportations dépassent les importations.

Le Royaume-Uni a un niveau élevé d'«autosuffisance». En 2003, ce pays était toujours un exportateur net. En 2004, il a perdu ce statut et a commencé à devenir importateur net, mais avec une part faible de 2 % du volume total. En 2005, la part de gaz importé a augmenté à 7 %. Le seul autre pays qui dispose d'une part relativement élevée de la production nationale de gaz naturel est la Roumanie avec 70 %. La Pologne a suivi avec un peu moins d'un tiers.

Tableau 1: production nationale et importations de gaz, par État membre, 2003-2005

Total (prod. prim. et importations nettes) en PJ														
	BE	BG	CZ	DK	DE	EE	IE	EL	ES	FR	IT	LV	LT	LU
2003	663	110	364	214	3 645	32	171	95	994	1 806	2 907	65	110	49
2004	677	124	338	223	3 751	36	170	102	1 160	1 850	3 066	81	109	56
2005	660	132	358	203	3 720	37	161	109	1 414	1 933	3 244	67	116	55
<i>dont, en % du total:</i>														
<i>Production primaire de gaz naturel</i>														
2003	0%	1%	2%	>100%	20%	0%	15%	2%	1%	3%	18%	0%	0%	0%
2004	0%	10%	2%	>100%	18%	0%	19%	1%	1%	3%	16%	0%	0%	0%
2005	0%	14%	2%	>100%	18%	0%	13%	1%	0%	2%	14%	0%	0%	0%
<i>Importations nettes de gaz naturel*</i>														
2003	100%	99%	98%	exp.*	80%	100%	85%	98%	99%	97%	82%	100%	100%	100%
2004	100%	90%	98%	exp.*	82%	100%	81%	99%	99%	97%	84%	100%	100%	100%
2005	100%	86%	98%	exp.*	82%	100%	87%	99%	100%	98%	86%	100%	100%	100%

* « exp. »: indique que le pays concerné est un exportateur net de gaz naturel.

Total (prod. prim. et importations nettes) en PJ

	HU	NL	AT	PL	PT	RO	SI	SK	FI	SE	UK	HR	TR	NO
2003	569	1675	359	517	123	682	42	287	190	41	3983	113	825	248
2004	542	1708	350	560	154	674	42	299	184	41	4088	110	869	236
2005	565	1643	404	578	181	646	43	274	167	39	3945	113	1064	240

dont, en % du total:

<i>Production primaire de gaz naturel</i>															
2003	19%	>100%	23%	33%	0%	71%	0%	3%	0%	0%	>100%	73%	3%	>100%	
2004	20%	>100%	22%	33%	0%	72%	0%	2%	0%	0%	98%	76%	3%	>100%	
2005	19%	>100%	16%	31%	0%	70%	0%	2%	0%	0%	93%	77%	3%	>100%	
<i>Importations nettes de gaz naturel*</i>															
2003	81%	exp.*	77%	67%	100%	29%	100%	97%	100%	100%	exp.*	27%	97%	exp.*	
2004	80%	exp.*	78%	67%	100%	28%	100%	98%	100%	100%	2%	24%	97%	exp.*	
2005	81%	exp.*	84%	69%	100%	30%	100%	98%	100%	100%	7%	23%	97%	exp.*	

* « exp. »: indique que le pays concerné est un exportateur net de gaz naturel.

Source: Eurostat.

Par ailleurs, en 2005, quatorze États membres ont été largement tributaires des fournitures de gaz en provenance de l'étranger: dix États membres ont couvert la totalité de leurs besoins en gaz et quatre autres, la quasi-totalité (République tchèque, Grèce, France et Slovaquie), par le biais d'importations.

Il n'est pas surprenant que les pays, qui ont une importante production propre, ont généralement une grande quantité de gaz disponible. En valeurs

absolues, exprimées en unités énergétiques (pétajoule), c'est le Royaume-Uni qui a enregistré la valeur la plus élevée avec 3 945 PJ en 2005 (-3,5 % par rapport à 2004). Les Pays-Bas ont affiché 3 382 PJ (-3,2 % par rapport à 2004), ce qui est une valeur élevée si l'on considère la taille du pays. Depuis des décennies maintenant, l'industrie et les ménages ont adapté leurs approvisionnements énergétiques à cette source d'énergie et la consommation par habitant compte parmi les plus élevées de l'UE.

Tableau 2: nombre d'entités fournissant du gaz dans le pays et leur importance relative, 2005-2004

	BE	BG	CZ	DK	DE	EE	IE	EL	ES	FR	IT	LV	LT	LU
Nombre total d'entités fournissant du gaz dans le pays (production ou importations)														
2003	4	2	6	3	27	2	:	1	12	10	23	1	4	2
2004	4	4	2	1	27	2	7	1	14	13	26	1	5	2
2005	3	4	6	1	20	2	8	1	15	13	38	1	5	2
Nombre d'entités traitant au moins 5% du gaz naturel (importé et produit)														
2003	1	1	1	2	5	2	:	1	4	1	4	1	3	1
2004	2	1	1	1	5	2	5	1	4	1	3	1	4	1
2005	2	3	1	1	7	2	4	1	6	3	3	1	4	1

	HU	NL	AT	PL	PT	RO	SI	SK	FI	SE	UK	HR	MK	TR
Nombre total d'entités fournissant du gaz dans le pays (production ou importations)														
2003	10	:	5	11	1	4	2	1	1	1	32	1	:	6
2004	10	:	4	11	1	13	2	1	1	1	24	1	:	7
2005	6	:	5	13	1	12	2	1	1	1	23	1	1	7
Nombre d'entités traitant au moins 5% du gaz naturel (importé et produit)														
2003	4	:	1	1	1	4	1	1	1	1	6	1	:	1
2004	4	:	4	1	1	4	1	1	1	1	6	1	:	1
2005	3	:	3	1	1	4	1	1	1	1	7	1	:	1

Source: Eurostat.

Le tableau 2 présente le nombre d'entités qui fournissent du gaz dans les pays respectifs, que ce soit en tant que producteur national de gaz ou en tant qu'importateur de gaz.

Il arrive fréquemment que le gaz ne soit commercialisé sur le marché que par quelques entreprises. Cette situation a d'importantes conséquences sur les possibilités de concurrence dans le domaine de l'approvisionnement. Même s'il existe plusieurs fournisseurs, la concurrence qu'ils se livrent risque d'être inefficace s'ils achètent tous leur gaz auprès du même grossiste.

Le tableau 2 montre qu'en 2005, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni ont enregistré, respectivement, 20, 38 et 23 entreprises fournissant du gaz dans le pays. Comme l'indique le graphique 1, ces trois pays ont atteint la libéralisation complète du marché. Néanmoins, alors que le nombre d'entreprises en Italie a augmenté considérablement entre 2004 et 2005, une consolidation du marché semble avoir lieu en Allemagne et au Royaume-Uni. Il en est de même en Hongrie où le nombre d'entités est passé de dix

unités en 2004 à six en 2005. En dehors des cas susmentionnés, aucun changement radical n'a été enregistré.

Comme l'année précédente, une seule entreprise continue d'assumer la responsabilité de la production ou l'importation de gaz au Danemark, en Grèce, en Lettonie, au Portugal, en Slovaquie, en Finlande et en Suède.

Malte et Chypre ne figurent pas dans le tableau 2, ces deux pays ne disposant pas d'un réseau important de gazoducs pour l'acheminement du gaz naturel.

Le tableau 2 indique également le nombre d'entreprises qui traitent au moins 5 % du volume total de gaz d'un pays. Le questionnaire a révélé qu'en 2005, onze États membres de l'UE ne comptaient qu'une seule grande entreprise. L'Irlande, la Lituanie et la Roumanie ont enregistré quatre entreprises ayant chacune une importante part de marché. L'Espagne en compte six et l'Allemagne et le Royaume-Uni, sept.

Commerce du gaz naturel

Dans tous les États membres, à l'exception de deux, la balance commerciale du gaz a été négative en 2005. En quantité absolue, le principal importateur de gaz naturel a été l'Allemagne avec un volume équivalent à près de 3,4 millions TJ, suivie par l'Italie (2,8 millions TJ) et la France (1,9 million TJ).

Le Danemark et les Pays-Bas ont été les seuls pays à enregistrer un excédent dans le commerce du gaz naturel. Dans le cas des Pays-Bas, cet excédent était notable (974 180 TJ). Alors qu'il était toujours un important exportateur net en 2003 (excédent de 327 000 TJ), le Royaume-Uni est devenu un importateur net en 2004. Alors que le déficit s'élevait à 68 000 TJ en 2004, il a augmenté pour atteindre 277 728 TJ en 2005.

Si l'on calcule le rapport balance commerciale du gaz naturel / consommation intérieure brute du gaz naturel, on constate qu'en 2005, le Danemark a exporté plus (233 085 TJ) qu'il n'a consommé (204 661 TJ). Autrement dit, le Danemark a produit plus du double du volume dont il avait besoin.

Dans le cas des Pays-Bas, les exportations ont également excédé la consommation intérieure brute, mais étant donné que ce pays (contrairement au Danemark) importe également du gaz naturel, le volume de la balance commerciale représente près de 60 % de la consommation intérieure brute.

Tableau 3: importations et exportations de gaz naturel, en TJ (PCS) – 2005

	Importations	Exportations	Importations nettes	Consommation intérieure brute
Belgique	689 307	29 146	660 161	656 536
Bulgarie	114 339	0	114 339	130 446
Rép. tchèque	353 726	3 220	350 506	358 364
Danemark	0	233 085	-233 085	204 661
Allemagne	3 420 663	362 714	3 057 949	3 761 430
Estonie	37 201	0	37 201	37 201
Irlande	140 007	0	140 007	161 407
Grèce	108 461	0	108 461	109 487
Espagne	1 406 902	0	1 406 902	1 388 345
France	1 909 328	42 642	1 866 686	1 906 503
Italie	2 798 826	15 088	2 783 738	3 286 696
Lettonie	66 710	0	66 710	63 169
Lituanie	115 949	0	115 949	115 205
Luxembourg	54 820	0	54 820	54 829
Hongrie	456 244	0	456 244	562 610
Pays-Bas	764 779	1 738 959	-974 180	1 643 265
Autriche	1 470 471	1 141 353	329 118	384 417
Pologne	398 547	1 667	396 880	569 149
Portugal	181 102	0	181 102	174 482
Roumanie	196 135	0	196 135	648 586
Slovénie	43 049	0	43 049	43 209
Slovaquie	281 273	0	281 273	274 595
Finlande	167 381	0	167 381	167 381
Suède	38 679	0	38 649	39 199
Royaume-Uni	623 981	346 253	277 728	3 949 476
Croatie	51 345	28 959	22 686	110 576
FYROM	2 952	0	2 952	:
Turquie	1 018 466	0	1 018 466	1 060 274

Source: Eurostat.

Distribution de gaz naturel

D'ici juillet 2007, tous les clients deviendront des clients éligibles, c'est-à-dire qu'ils auront la possibilité de choisir le fournisseur de gaz le plus intéressant.

Le tableau 4 indique le nombre total de distributeurs de gaz dans les différents États membres en 2003, 2004 et 2005. Il convient de rappeler qu'un producteur de gaz (ou importateur – voir tableau 1) ne doit pas forcément être distributeur. La plupart des distributeurs se trouvent en Allemagne où, avec 700 entreprises, ils dépassent de loin le nombre de distributeurs en Italie (415). Une seule entreprise allemande détient toutefois une part de marché de plus de 5 % de la quantité totale de gaz fournie au niveau national, alors qu'en Italie, elles sont quatre (2004: cinq) à répondre à ce critère.

Par rapport à 2004 et parmi les vingt-cinq États membres pour lesquels des informations sont disponibles pour les deux années, treize pays ont enregistré une augmentation du nombre de distributeurs. Ce nombre est resté stable dans huit autres pays et a diminué en réalité dans les quatre derniers autres. Le Royaume-Uni a enregistré une réduction sensible, le nombre de fournisseurs étant passé de 23 en 2003 à 15 en 2004. En 2005, trois fournisseurs supplémentaires (portant le total à dix-huit) ont été recensés. En Belgique, en Estonie, en Pologne et en Roumanie, un nombre relativement important de concurrents ont fait leur apparition sur le marché.

Le nombre parfois élevé de fournisseurs de clients finals masque toutefois le fait que seuls quelques distributeurs ont une taille importante (supérieure au seuil de 5 % de part du marché): comme en 2004, sept fournisseurs ont été enregistrés en République tchèque, en Hongrie, en Pologne et au Royaume-Uni. Inversement, parmi les 700 distributeurs en Allemagne, l'un d'eux seulement a une part de marché supérieure à 5 %. En dehors de l'Allemagne, sept autres États membres ont déclaré n'avoir qu'un seul grand fournisseur en 2005.

Au Danemark et au Luxembourg, le nombre de grands distributeurs en 2005 a été réduit de deux entités par rapport à 2004 et d'une seule entité en Irlande, en Grèce, en Italie, en Lituanie et en Autriche. En revanche, les marchés de Belgique, de Bulgarie, d'Espagne, de France et de Roumanie ont vu apparaître un grand distributeur supplémentaire, et celui des Pays-Bas, deux autres. Dans les autres pays, la situation est la même.

Dans l'ensemble, il convient de noter que ce n'est pas parce qu'il existe un nombre élevé de distributeurs et un nombre relativement important d'entreprises qui détiennent au moins 5 % de la quantité totale distribuée sur le marché national que la concurrence atteint un certain niveau dans le pays. En effet, le marché du gaz peut être subdivisé entre plusieurs distributeurs régionaux sans que le consommateur ait réellement le choix du fournisseur.

Tableau 4: distribution: nombre de fournisseurs de gaz aux clients finals, 2005

	BE	BG	CZ	DK	DE	EE	IE	EL	ES	FR	IT	LV	LT	LU
Nombre total de fournisseurs														
2003	27	8	14	4	701	14	:	1	43	31	412	1	7	6
2004	32	8	9	7	700	15	2	2	41	34	389	1	5	6
2005	41	11	10	5	700	23	4	4	40	36	415	1	5	6
Fournisseurs ayant une part d'au moins 5% du total														
2003	3	1	7	4	1	1	:	1	3	2	5	1	3	3
2004	2	1	7	5	1	1	2	2	4	2	5	1	2	4
2005	3	2	7	3	1	1	1	1	5	3	4	1	1	2

	HU	NL	AT	PL	PT	RO	SI	SK	FI	SE	UK	HR	MK	TR
Nombre total de fournisseurs														
2003	14	24	29	40	10	27	14	1	27	7	23	3	:	12
2004	16	25	27	47	10	28	18	1	30	7	15	27	:	19
2005	16	21	28	57	11	39	17	1	30	7	18	30	1	31
Fournisseurs ayant une part d'au moins 5% du total														
2003	7	4	3	7	4	4	2	1	1	5	5	3	:	3
2004	7	4	5	7	4	5	2	1	1	5	7	4	:	3
2005	7	6	4	7	4	6	2	1	1	5	7	5	:	3

Source: Eurostat.

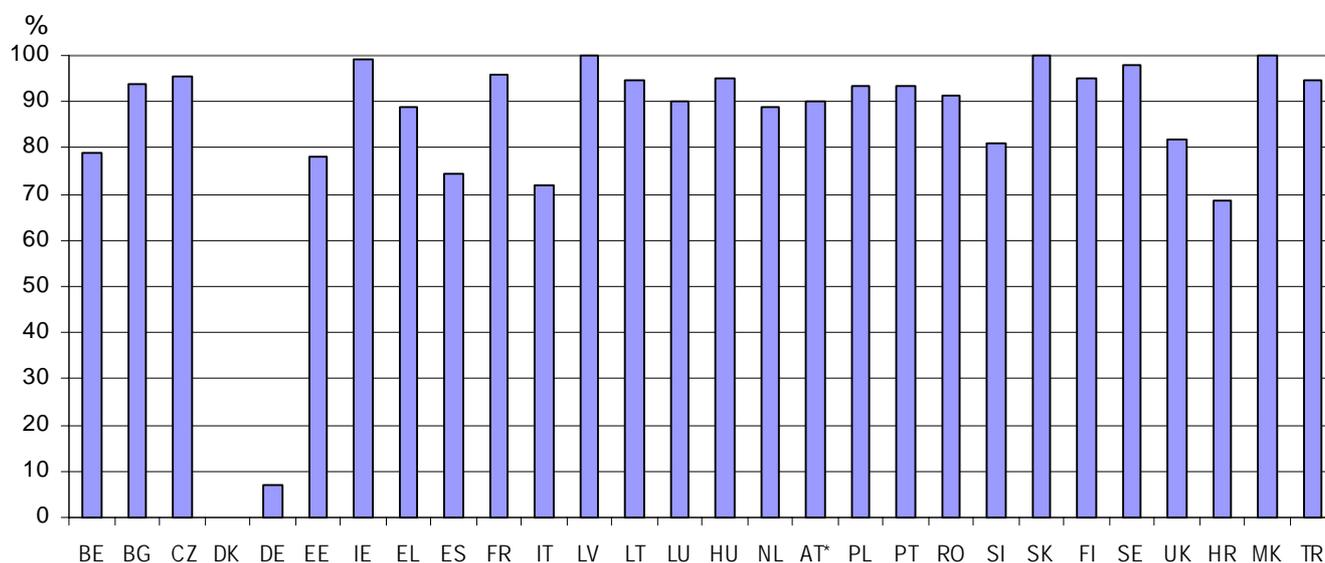
En relation avec les informations présentées ci-dessus, le graphique 2 montre la part de marché cumulée des grandes sociétés, c'est-à-dire des sociétés qui détenaient au moins 5 % du marché national du gaz en 2005.

L'exemple suivant vise à bien faire comprendre la situation. L'Italie enregistrait, en 2005, 415 distributeurs de gaz, dont quatre disposaient d'une part de marché supérieure à 5 % (voir tableau 4). Ces quatre principaux distributeurs de gaz assuraient ensemble 72 % de la quantité totale distribuée sur le marché italien. Les 411 autres se partageaient donc les 28 % restants.

En Allemagne, la situation est différente: parmi les 700 distributeurs de gaz approvisionnant souvent des marchés locaux ou régionaux, un seul est considéré comme une grande entreprise avec une part de marché tout juste supérieure à 7 %. Les autres fournisseurs sont donc responsables de 93 % du marché total, mais aucun d'eux n'atteint le seuil de 5 % de part de marché.

Onze entreprises de taille plus modeste ont fourni 18 % du gaz au Royaume-Uni tandis qu'en Belgique, 38 entreprises ont fourni 21 % du gaz national.

Graphique 2: part de marché des fournisseurs vendant au moins 5 % du volume total de gaz consommé, 2005 (%)



DK: information non disponible.

* minimum value.

Source: Eurostat.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Codes pays

UE: Union européenne à 27 États membres (UE-27): Belgique (BE), Bulgarie (BG), République tchèque (CZ), Danemark (DK), Allemagne (DE), Estonie (EE), Irlande (IE), Grèce (EL), Espagne (ES), France (FR), Italie (IT), Chypre (CY), Lettonie (LV), Lituanie (LT), Luxembourg (LU), Hongrie (HU), Malte (MT), Pays-Bas (NL), Autriche (AT), Pologne (PL), Portugal (PT), Roumanie (RO), Slovénie (SI), Slovaquie (SK), Finlande (FI), Suède (SE) et Royaume-Uni (UK).

HR: Croatie

MK: ancienne République yougoslave de Macédoine (FYROM)

TR: Turquie

Symboles et abréviations

“:” non disponible ou confidentiel.

“-” néant ou non applicable.

TJ: térajoule, ou un joule $\times 10^{12}$

PJ: pétajoule, ou un joule $\times 10^{15}$

PCS: pouvoir calorifique supérieur

Définitions

Gaz naturel: est constitué de gaz présents dans des gisements souterrains, sous forme liquide ou gazeuse composés essentiellement de méthane. Il peut s'agir aussi bien de gaz « non associés » provenant de gisements qui produisent uniquement des hydrocarbures sous forme gazeuse, que de gaz « associés », obtenus en même temps que le pétrole brut, ou de méthane récupéré dans les mines de charbon (grisou).

Importations et exportations: les quantités de gaz sont considérées comme importées ou exportées lorsqu'elles ont traversé les frontières d'un pays, qu'elles aient été soumises ou non à des formalités de dédouanement.

Sources de données

Tous les chiffres utilisés dans la présente publication (à l'exception du graphique 1 sur la page de couverture) sont extraits d'une enquête lancée par Eurostat sous la forme d'un questionnaire. Ils reflètent l'état des données disponibles en 2007.

Les données du graphique 1 sont basées sur des informations fournies par les organismes de contrôle/les États membres à la Direction générale de l'Énergie et des Transports de la Commission.

Rappelons que ces chiffres ont été collectés sur une base volontaire. Il convient également de rappeler au lecteur que les données de la présente publication peuvent ne pas correspondre à des données de même nature publiées par d'autres instances nationales et/ou internationales.

L'Irlande n'a pas fourni de données pour Premier Transmission Limited (PTL) et l'île de Man.

Les données utilisées dans la présente publication ne figurent pas dans la base de données statistiques de référence NewCronos d'Eurostat.

Pour en savoir plus :

Les publications de référence :

Titre [Gas and electricity market statistics data 1990-2006](#)
N° de catalogue KS-76-06-289-EN-C
Prix EUR 25

Données :

 Environnement et énergie

 Environnement

 Energie

 Statistiques de l'énergie - indicateurs

 Statistiques de l'énergie - Indicateurs structurels du secteur énergétique - données annuelles

 Statistiques de l'énergie - Euro-indicateurs du secteur énergétique - données mensuelles

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support :

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui : <http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>
E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu